

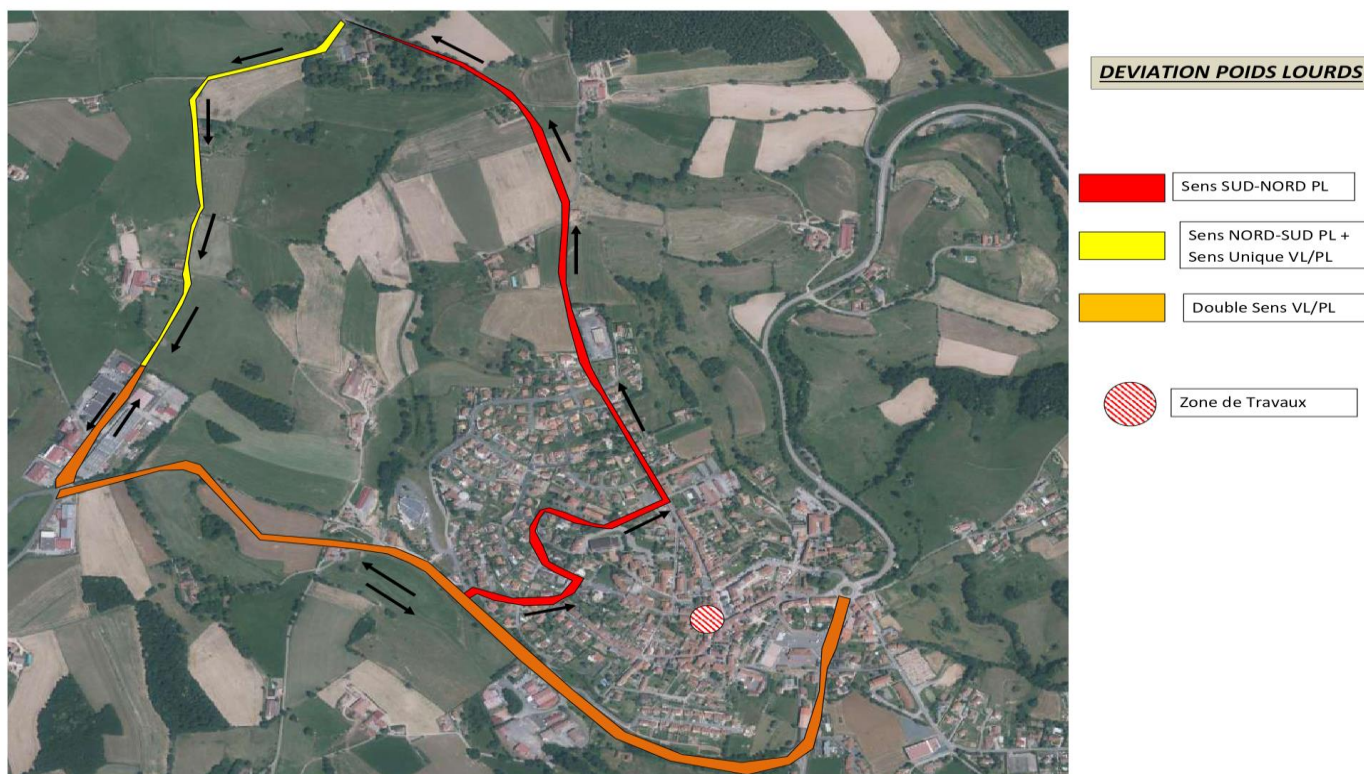
**MODIFICATION DE LA CIRCULATION  
SUR LA COMMUNE DE SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET  
A PARTIR DU 10 AVRIL 2023.**

**DEVIATION POIDS-LOURDS  
ET MODIFICATION DES SENS DE CIRCULATION  
EN CENTRE-BOURG POUR LES AUTRES VEHICULES.**

**Interdiction de circulation pour les véhicules poids-lourds en centre-bourg et déviation mise en place** : Pour les véhicules PL souhaitant traverser la commune en direction du nord, la circulation poids-lourds sera déviée depuis le carrefour giratoire de la Croix Blanche par la rue de la Croix Blanche, puis le boulevard des entreprises.

**Sens unique pour les véhicules poids-lourds** en direction du nord par la rue des Saignes, l'avenue Gabriel Fougrouse, l'avenue Croix Sopha, la route de la Bourdelière

**Un sens unique PL et VL sur la route de la Gondolière** depuis la route de la Bourdelière (direction boulevard des entreprises- route de Haute-Rivoire) jusqu'au 325 route de la Gondolière. La partie de la route de la Gondolière située entre le numéro 33 et le n°325 sera en double sens afin de permettre la desserte de la zone artisanale.



**Fermeture à la circulation des véhicules (sauf livraison et accès riverains) de la rue de la Cour Denis du n° 1 au n°94** (jusqu'à l'intersection avec la rue Sébastopol) avec implantation d'une grue, de locaux (vestiaires, sanitaires, salle de réunions) et d'une aire de déchargement sur la voie publique (rue Cour Denis et la petite place située devant les numéros 16 à 24 de la rue Cour Denis).

**Modification des sens de circulation des rues suivantes :**

**Rue de la Cour Denis :** Sens descendant uniquement depuis l'intersection avec la rue du centre 2000 jusqu'à la rue Sébastopol.

**Rue Sébastopol :** en sens unique en direction de l'Avenue Gabriel Fougrouse jusqu'à l'entrée du parking de la résidence du Verger.

**Montée de la Galène :** Sens descendant uniquement.

**Rue des Ecoles :** Accès par la rue Cour Denis possible uniquement pour la desserte de l'école Publique Antoine Boiron (parents d'élèves et riverains ayant un accès directe à leur habitation depuis la rue des écoles).

**CIRCULATION V.L.**

